



Déclaration de Tunis sur le travail productif pour les jeunes en Tunisie et la région MENA

A l'occasion de la Conférence internationale sur le travail productif des jeunes en Tunisie et dans la région MENA qui s'est tenue à Tunis les 28 et 29 novembre 2012, les partenaires nationaux et internationaux de l'initiative reconnaissent l'urgence d'assurer la participation active des jeunes, particulièrement les femmes, à la vie économique et sociale des pays concernés en vue d'assurer leur développement ainsi que leur stabilité politique et sociale.

A la lumière des riches contributions et des échanges de bonnes pratiques qui ont eu lieu entre les représentants des jeunes entrepreneurs, des secteurs public et privé, les partenaires appellent à mettre en œuvre les recommandations suivantes.

10 mesures pour relancer l'emploi productif et décent des jeunes dans la Méditerranée

1. Développer la culture d'entrepreneuriat tout au long du système éducatif et professionnel et valoriser les success stories de la région dans un souci d'émulation. Renforcer les partenariats public-privé afin d'assurer une meilleure adéquation entre les compétences des jeunes diplômés et les besoins des entreprises.
2. Doubler d'ici à 2017, les ressources financières nationales et internationales pour l'emploi productif et décent des jeunes des pays de la région MENA, particulièrement dans les régions défavorisées, afin d'assurer la stabilité économique nationale et régionale.
3. Faciliter l'accès au financement des projets portés par les jeunes à travers la création de fonds spécifiques mis à disposition via le système bancaire, y compris au niveau des banques centrales.
4. Développement et mieux coordonner les services financiers et non-financiers pour les jeunes entrepreneurs au niveau national et décentralisé dans un cadre de partenariats public-privé.
5. Soutenir et renforcer le réseautage des jeunes entrepreneurs au niveau national, régional et international, y compris à travers des rencontres business to business.
6. Dynamiser les échanges d'affaires et l'identification des opportunités d'emploi et de création d'entreprise par les jeunes tout au long des chaînes de valeur, en particulier dans les secteurs prioritaires et innovants.
7. Créer des comités nationaux au plus haut niveau politique chargés d'une mission à court terme pour simplifier les procédures et éliminer les barrières à la création d'entreprises par les jeunes et développer des stratégies nationales à moyen terme pour la création d'entreprises. Dans le cadre de ces comités, des médiateurs seront désignés nommés pour trouver des solutions pratiques aux problèmes rencontrés par les jeunes entrepreneurs.
8. Renforcer la plateforme régionale DEP-Youth.org pour l'accès aux informations générales relatives à l'entrepreneuriat et favoriser la participation des jeunes à la formulation des politiques les concernant, y compris notamment les femmes.
9. Finaliser un plan d'action adapté aux spécificités de chaque pays avec les associations représentant les jeunes et les partenaires nationaux et internationaux



sous la coordination de l'Union européenne et de l'ONUDI, en tant qu'initiateurs de la conférence de Tunis.

10. Assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations par les jeunes et les partenaires publics et privés ainsi que des organismes nationaux et internationaux par la tenue annuelle d'un forum international sur l'emploi productif et l'investissement pour les jeunes entrepreneurs dans la région MENA.

Fait à Tunis, le 29 novembre 2012.